EURODOM

*L’Europe et les Départements français d’Outre-mer*

InfoRup

**Semaine du 23 au 27 mai 2016**

**LES NEGOCIATIONS INTERINSTITUTIONNELLES SUR LA REVISION DU REGLEMENT BIO AVANCENT PENIBLEMENT :** Les trilogues sur la révision du règlement relatif à la production biologique et à l’étiquetage de produits biologiques sont très difficiles et, selon les négociateurs, il est peu probable qu’un accord puisse être trouvé avant la fin de la Présidence néerlandais (30 juin 2016). Lors de la commission de l'agriculture du Parlement européen, le 24 mai dernier, l'eurodéputé Martin HÄUSLING (Verts/ALE, allemand), rapporteur dans ce dossier, a concédé que de nombreux points importants devaient encore être discutés, parmi lesquels il cite : le système de contrôle, le seuil de dé-certification des produits contaminés par des substances non-autorisées en agriculture biologique, la question du recours aux actes délégués ou aux actes d’exécution (pour modifier, compléter ou déroger à certaines dispositions du règlement), la date de mise en œuvre des nouvelles règles et la répartition des compétences entre la Commission et les Etats membres. Le député Hannu TAKKULA (ADLE, finlandais) a remercié le rapporteur d'avoir pris en compte dans les négociations les spécificités des pays nordiques qui souhaitent défendre le maintien de la production BIO sous serre dans les pays où le sol peut geler. La députée européenne, Esther HERRANZ GARCIA (PPE, espagnole), a, quant à elle, évoqué l’article 28 relatif aux importations de produits biologiques et a rappelé qu’il était nécessaire d’accorder des dérogations spécifiques aux RUP afin d’éviter toutes discriminations par rapport aux importations en provenance des pays tiers. Notons que la question des importations n’a pas été à l’ordre du jour des 3 derniers trilogues (20.04.2016 ; 12.05.2016 ; 26.05.2016). Les négociateurs souhaitent trouver au préalable un accord sur le système de contrôle et le seuil de dé-certification avant d’aborder les autres points.

**LA CRISE AGRICOLE ET L'AVENIR DE LA PAC AU PROGRAMME DE LA REUNION INFORMELLE FIN MAI :** Les ministres de l'Agriculture des pays de l'UE se retrouvent à partir de dimanche 29 mai à mardi 31 mai à Amsterdam et Eindhoven pour discuter de la crise qui secoue le secteur agricole, mais aussi de l'avenir de la politique agricole commune (PAC). Lundi 30 mai, les ministres de l'Agriculture de l'UE et le commissaire européen Phil Hogan visiteront à Eindhoven une exposition ('Food to be') sur l'avenir de l'alimentation, un laboratoire et une exploitation laitière. Mardi, les experts du CSA (comité spécial agriculture) et les ministres discuteront dans deux salles séparées du thème choisi par la Présidence néerlandaise pour cette réunion informelle, à savoir 'L'alimentation à l'avenir - l'avenir de l'alimentation'. Ce thème se rattache aux réflexions sur la PAC après 2020 (fin du cadre financier pluriannuel actuel), mais il est très probable que les discussions se focalisent ou soient influencées par la crise qui touche actuellement plusieurs secteurs agricoles, comme le lait et les produits laitiers, ou encore la viande porcine et les fruits et légumes. La PAC défendue par les Pays-Bas met l'accent sur l'alimentation, la protection de l'environnement, l'innovation et l'orientation vers le marché, ce qui reflète la position d'un pays libéral. Ainsi, dans un document de travail diffusé le 20 mai aux délégations, la Présidence néerlandaise suggère aux ministres de créer, pour l'après 2020, une PAC élargie à la politique alimentaire ; notamment pour que la politique agricole ne concerne pas seulement le secteur primaire, mais aussi l'ensemble de la chaîne alimentaire. Elle se demande aussi si une part substantielle des fonds de la PAC ne devrait pas être affectée aux actions liées à l'innovation (agriculture de précision, notamment, et technologies modernes pour simplifier la PAC). Enfin, la Présidence rappelle que 18 milliards d'euros de fonds de la PAC par an sont dédiés à des actions visant à rendre plus écologique la PAC (verdissement de 30% des aides directes). D'où la question posée aux ministres: Faut-il accroître la durabilité de la PAC en élargissant sa dimension écologique, et en incluant les objectifs climatiques ? Parmi les autres questions qui figurent dans le document de travail: Que faire pour améliorer la position des agriculteurs dans la chaîne alimentaire ? Comment mieux prendre en compte les défis de la société ? Enfin, la Présidence néerlandaise invite les ministres à débattre des moyens de renforcer la dimension externe de la PAC (ouverture des marchés dans les pays tiers).

**LES EXPORTATIONS AGROALIMENTAIRES DE L'UE CONTINUENT D'AUGMENTER :** Les exportations agroalimentaires de l'UE vers les pays tiers se sont élevées à 11,3 milliards d'euros en mars 2016, soit 1 milliard d'euros de plus qu'en février dernier, selon le dernier rapport mensuel sur le commerce agroalimentaire, publié vendredi 20 mai par la Commission européenne. La Chine est le pays tiers où les exportations européennes de produits agroalimentaires ont le plus progressé: + 11,8% en mars 2016 comparé aux résultats de mars 2015. Au cours des douze derniers mois, les exportations vers la Chine ont augmenté à 10,7 milliards d'euros, ce qui représente une hausse de 33% par rapport à la même période de l'année dernière. Sur les valeurs mensuelles à l'exportation, les plus fortes hausses ont été réalisées par la viande porcine (+32,5% à 422 millions d'euros en mars 2016 comparés donc à février 2015), les oléagineux (autres que les graines de soja), les préparations alimentaires et le vin. Au cours des douze derniers mois, la valeur des exportations a augmenté surtout pour le vin (+783 millions d'euros soit +8% par rapport à la même période un an plus tôt).

**ACCORD UE/MERCOSUR - L'URUGUAY VA COORDONNER LA POSITION SUD-AMERICAINE AU SECOND SEMESTRE :** Le chef de la diplomatie uruguayenne, Rodolfo Nin Novoa, a indiqué, mercredi 18 mai, que l'Uruguay, qui exerce la présidence tournante du Mercosur, allait coordonner la position du bloc sud-américain dans ses négociations de libre-échange avec l'UE lorsque le Venezuela assurera la présidence du bloc latino-américain au prochain semestre. L'UE et le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay, le Venezuela n'étant pas impliqué dans les négociations de libre-échange) ont échangé, le 11 mai, leurs offres sur l'accès au marché couvrant les marchandises, les services et les marchés publics. Les deux parties vont maintenant examiner plus en détail les offres, puis se retrouver au niveau des négociateurs en chef - Rupert Schlegelmich pour l'UE et Gabriel Bellon pour l'Uruguay - avant la pause estivale (début juillet à Montevideo) pour faire un bilan des négociations et préparer un calendrier des réunions au second semestre 2016, l'objectif étant de tenir deux premiers rounds de négociation d'ici la fin de l'année, un premier en septembre en Uruguay, puis un deuxième en novembre à Bruxelles.

**AGENDA DE LA SEMAINE DU 30 MAI AU 3 JUIN 2016**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **PARLEMENT EUROPEEN** | **COMMISSION EUROPEENNE** | **CONSEIL DE L’UE** | **MINISTÈRES FRANÇAIS** |
| **Lundi**  **30/05** |  |  | Réunion informelle : Crise agricole |  |
| **Mardi**  **31/05** |  |  | Réunion informelle : Crise agricole |  |
| **Mercredi**  **01/06** |  |  |  |  |
| **Jeudi**  **02/06** |  |  |  |  |
| **Vendredi**  **03/06** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |